



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 19-209

AVIS est par la présente donné que le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé, à sa réunion tenue le 9 octobre 2019, a adopté par résolution le projet de règlement #19-209 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé # 03-109 et qu'il tiendra une assemblée publique de consultation à la salle Clairence-Minville de l'hôtel de ville de Grande-Vallée le 6 novembre 2019 à 19 h.

Le projet de règlement # 19-209 vise à modifier la carte des grandes affectations du territoire, soit les affectations industrielles de Grande-Vallée, afin de permettre le développement d'un projet industriel.

Au cours de cette assemblée, l'aménagiste de la MRC expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur les heures d'ouverture du bureau de la MRC de La Côte-de-Gaspé au 298-A, boul. York Sud, à Gaspé. Vous pouvez également contacter la MRC pour en obtenir une copie électronique à pascal.savard@cotedegaspe.ca ou par téléphone au 418-368-7000, poste 232.

Donné à Gaspé ce 16^e jour d'octobre 2019.

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA
Directeur général